

SASU PASCAL DELMON

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

3, avenue des Pêches – BP 100
93370 MONTFERMEIL

TRANSPARENCY INTERNATIONAL FRANCE

14, Passage Dubail

75010 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes

Sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

SOMMAIRE

- Rapport Général
- Bilan
- Compte de Résultat
- Annexe

SASU P A S C A L D E L M O N

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

3, avenue des Pêches – BP 100
93370 MONTFERMEIL

TRANSPARENCY INTERNATIONAL FRANCE

14, Passage Dubail

75010 PARIS

Rapport général du Commissaire aux Comptes

Sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société TRANSPARENCY INTERNATIONAL France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiqués dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

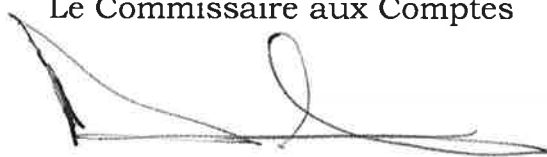
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Montfermeil, le 21 mai 2019
Le Commissaire aux Comptes



Pascal DELMON

ANNEXE
DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit, en outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



BILAN ACTIF

		Exercice N, clos le :		31/12/2018	31/12/2017	
		Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				
		Constructions				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 990	2 990		
		Autres immobilisations corporelles	7 530	7 530		
		Immobilisations grevées de droit				
		Immobilisations en-cours				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES(2)	Avances et acomptes				
		Participations	153		153	153
Créances rattachées à des participations						
T.I.A.P						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
	Autres immobilisations financières	6 744		6 744	3 565	
Total (I)		17 417	10 520	6 897	3 717	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements				
		En-cours de production de biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		Avances et acomptes versés				
	CRÉANCES (3)	Usagers et comptes rattachés	130 128		130 128	87 561
		Comptes affiliés				
		Autres créances	2 287		2 287	
	DIVERS	V.M.P	1 150 000		1 150 000	1 150 000
		Instruments de trésorerie				
Disponibilités		260 785		260 785	214 307	
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)					
	Total (II)	1 543 200		1 543 200	1 451 868	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)					
	Primes de remboursement d'obligations (IV)					
	Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL GENERAL (I à V)		1 560 617	10 520	1 550 097	1 455 585	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 an	
Engagements reçus		Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents				
		Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle				
		Dons en nature restant à vendre				



BILAN PASSIF

		31/12/2018	31/12/2017
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	FONDS PROPRES		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	164 620	147 490
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	59 952	17 130
	AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Subventions d'investissement sur biens renouvelables par l'organisme		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (commodat)			
	Total (I)	224 571	164 620
FONDS DEDIES	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur autres ressources		
	Total (II)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total (III)		
DETTES (1)	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 636	35 576
	Dettes fiscales et sociales	98 094	56 510
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 151 707	1 156 380
Instrument de trésorerie			
Comptes régul.	Produits constatés d'avance (1)	33 089	42 500
	Total (IV)	1 325 526	1 290 966
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I à V)	1 550 097	1 455 585
Engagements donnés			
Renvois	(1) Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an	1 325 526	1 290 966
	(2) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques		



COMPTE DE RESULTAT

				31/12/2018	31/12/2017	
Nombre de mois de la période				12	12	
PRODUITS D'EXPLOITATION		1 - France	2 - Exportation	Total	Total	
	Ventes de marchandises					
	Production vendue	biens				
		services				
CHIFFRE D'AFFAIRES NET (4)						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				673	366	
Cotisations				285 481	257 734	
Dons				267 316	213 952	
Legs et donations						
Autres produits				59 299	84 939	
Total des produits d'exploitation (1) (I)				612 769	556 991	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
	Variation de stock (marchandises)					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
	Autres achats et charges externes (3)				155 874	174 902
	Impôts, taxes et versements assimilés				9 602	8 057
	Salaires et traitements				224 685	208 913
	Charges sociales				181 742	168 040
	Dotations aux amortissements sur immobilisations					
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations					
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant					
Dotations aux provisions						
Autres charges				907	143	
Total des charges d'exploitation (2) (II)				572 809	560 055	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				39 960	-3 064	
OPERATIONS EN COMMUN	Excédent attribué ou déficit transféré (III)					
	Déficit supporté ou excédent transféré (IV)					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
	Autres intérêts et produits assimilés					
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				4 987	
	Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				19 991	15 306	
Total des produits financiers (V)				19 991	20 294	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions					
	Intérêts et charges assimilées					
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)						
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				19 991	20 294	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)				59 952	17 230	



COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2018	31/12/2017
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		100
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
	Total des charges exceptionnelles (VIII)		100
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			-100
(IX)	Impôts sur les bénéfices		
(X)	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
(XI)	Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII+X)		632 761	577 284
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+XI)		572 809	560 155
5 - EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits - total des charges) (15)		59 952	17 130

Renvois	(1)	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	(2)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	(3)	Dont crédit bail mobilier		
		Dont crédit bail immobilier		

EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits	Bénévolats	100 217	99 200
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	Total	100 217	99 200
Charges	Secours en nature	100 217	99 200
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel Bénévole		
	Total	100 217	99 200

FAITS MARQUANTS

Au 31/12/2018, le total bilan de l'association est de 1.550.097 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, fait apparaître des produits d'exploitation de 612.769 euros et un résultat bénéficiaire de + 59.952 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période allant du 01/01/2018 au 31/12/2018.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'établissement des comptes annuels de l'association a été réalisé en conformité avec le Règlement (CRC) n° 99.01 du 16 février 1999.

1) Conventions générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.
- prudence

2) Immobilisations corporelles

Les comptes sont établis selon les règlements ANC 2014-03

L'analyse des actifs immobilisés à l'ouverture et au cours de l'exercice n'a pas mis en évidence de composants significatifs.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les durées d'utilisation comptable des immobilisations non décomposables sont identiques aux durées d'usage:

- | | |
|---|----------------|
| - Install Agencement et aménaget divers | 3 ans linéaire |
| - Matériel de bureau et informatique | 3 ans linéaire |

3) Immobilisations financières

Ces valeurs sont comptabilisées à leur coût historique, et font l'objet d'une provision pour dépréciation, le cas échéant.

4) Fonds dédiés

Les fonds dédiés font l'objet d'un suivi conformément aux règles et méthodes comptables en vigueur telles que définies dans l'avis n°99-01 du CRC,

5) Clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

6) Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont comptabilisées au coût d'achat et font l'objet de provision pour dépréciation le cas échéant.

7) Contributions volontaires

Les contributions volontaires sont calculées sur la base du temps passé par les membres du conseil d'administration et du haut conseil à un taux moyen horaire de 51 € (coût moyen chargé du délégué général).

Les contributions des autres bénévoles sont valorisées au taux horaire du SMIC, soit 14 € de l'heure.

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS relatifs à l'actif du BILAN

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes : 17 264

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisat ^o incorporelles	-	-	-	-
Immobilisat ^o corporelles	10 520	-	-	10 520
Immobilisat ^o financières	3 718	-	-	6 744
TOTAL	14 238	-	-	17 264

Ces immobilisations ne font pas l'objet d'une clause de réserve de propriété.

Amortissements et provisions d'actif 10 520

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisat ^o incorporelles	-	-	-	-
Immobilisat ^o corporelles	10 520	-	-	10 520
Immobilisat ^o financières	-	-	-	-
TOTAL	10 520	-	-	10 520

Le rythme des amortissements de l'exercice 2018 a tenu compte de l'étude sur la durée de vie réelle des immobilisations.

Détails des immobilisations corporelles et incorporelles et amortissements en fin de période

	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs Nettes	Amort
Agencement des locaux	2 990	2 990	-	3 ans linéaire
Matériel de bureau et informatique	7 530	7 530	-	3 ans linéaire
Dépôts et cautionnements	6 744	-	6 744	Non amortissable
Titres Crédit Coopératif	153	-	153	Non amortissable
TOTAL	17 417	10 520	6 897	

Détails des immobilisations financières

POSTES	Valeur au début de l'exercice	Acquisition de l'exercice	Cession de l'exercice	Valeur à la clôture de l'exercice
Dépôts et cautionnements	3 565	3 179	-	6 744
Titres Crédit Coopératif	153	-	-	153
Totaux	3 718	3 179	-	6 897

Etat des créances (net de provisions)

Etat des créances	Montant	A un an	A plus d'un an	A plus de 5 ans
Autres immobilisations financières	6 744	-	6 744	
Clients & comptes rattachés	130 128	130 128		
Acompte versé sur commande	-	-		
Sécurité sociale et autres organismes	-	-		
Groupe et associés	-	-		
Etat, et autres impôts et taxes assimilées	-	-		
Debiteurs divers	2 287	-	2 287	
Charges constatées d'avance	-	-		
TOTAL	139 159	130 128	9 031	-

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS relatifs au passif du BILAN

Etat des dettes

Etat des dettes	Montant	A un an	A plus d'un an
Fonds dédiés	-	-	
Emprunt / etab de crédit	-	-	
Emprunts et dettes financières diverses			
Fournisseurs et comptes rattachés	42 636	42 636	
Dettes sociales	90 126	90 126	
Etats dettes fiscales	7 968	7 968	
Autres dettes	1 151 707	1 707	1 150 000
Produits constatés d'avance	33 089	33 089	
TOTAL	1 325 526	175 526	1 150 000

Tableau de suivi des fonds dédiés

Nature du projet et caractéristiques	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation au cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
Projet « EU LOBBYING »				-	-
Projet " PORTAIL ACTION CITOYENNE"					-
Projet ALERTE ETHIQUE "BMA"					-
TOTAL		-	-	-	-

Variation des fonds associatifs

POSTES	Valeur à l'ouverture	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Valeur à la clôture
Fonds Associatifs	147 490	17 130	-	164 620
Réserve légale	-	-	-	-
Report à nouveau	-		-	-
Résultat net de l'exercice	17 130	59 952	17 130	59 952
	-			-
TOTAL	164 620	77 082	17 130	224 572

Les fonds associatifs sont composés des différents résultats réalisés par l'association depuis son origine

POSTES	Secteur Lucratif	Secteur non lucratif
Produits d'exploitation	24 602	588 167
TOTAL	24 602	588 167

Effectif moyen 2018

POSTES	2018
Non cadres	7
cadres	1
TOTAL	7

Contributions volontaires en nature :

Les contributions volontaires ont été estimées à 100.207 euros en 2018.
Ces contributions correspondent principalement aux contributions du CA à hauteur de 69.921 euros. Elles sont réparties comme suit :

CA, bureau	Autres missions sociales	Autres administratif
17 289	52 632	*

Honoraires du commissaire aux comptes :

Les honoraires provisionnés au titre de l'exercice 2018 s'élèvent à 4.200 euros.

EMPLOIS	Emploi de N = compte de résultat	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
1 - MISSIONS SOCIALES			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		
Missions Sociales	328 410	114 316	1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	114 316	114 316
DONT "BIENS MAL ACQUIS"			1.1 Dons et legs collectés	114 316	114 316
Autres missions sociales	328 410	114 316	- Dons manuels non affectés	114 316	114 316
2 - RECHERCHE DE FONDS	74 284		- Dons manuels affectés		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	170 115		- Legs et autres libéralités manuels non affectés		
			- Legs et autres libéralités manuels affectés		
			1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	572 809	114 316	2 - AUTRES FONDS PRIVES	157 800	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS			3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	10 000	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES			4 - AUTRES PRODUITS	350 645	
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	632 761	
V - TOTAL GENERAL	59 952		II - REPRISE DE PROVISION		
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public	632 761		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public			IV - VARIATION DES FONDS DEBIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES INSUFFISANTES DE L'EXERCICE		
			VI - TOTAL GENERAL	632 761	114 316
			VII - Total des emplois financés par des ressources collectées auprès du public		
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		114 316